

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment communal de la mairie-poste		<u>SEANCE DU 10.06.2025</u>
Date de convocation : 04.06.2025	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. M.C. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ.
Date d'affichage : 11.06.2025	Présents : 9 Votants : 9	<u>Secrétaire de séance</u> : D. JULLIARD
N° Délibération 01247.2025.06.036	Pouvoir :1	<u>Pouvoir</u> : • E. LEE donne pouvoir à M. VUILLERMOZ

OBJET : GESTION PATRIMONIALE – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment communal de la mairie-poste

Un appel d'offre pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour la rénovation du bâtiment communal de la mairie-poste, selon la procédure de marché public en procédure adaptée (MAPA), a été déposé par la commune de Mijoux sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics SYNAPSE le 28 avril 2025.

A l'ouverture des plis, fixée au 30 mai 2025 à 17h, il a été constaté que trois entreprises avaient répondu à l'appel d'offres :

- Jacques Gerbe & Associés
- Caroline Jobard Architecte
- Atelier B

Après analyse des offres, il s'avère que les conditions de délais et de forme sont remplies par toutes les offres et que la mise en concurrence a été respectée. Tous les candidats ont visité le site.

La commission Voirie Patrimoine a étudié les propositions en attribuant une note à chacune selon les critères et pondérations fixées dans le règlement de consultation.

La commission a constaté que toutes les offres étaient de grande qualité et témoignent de l'intérêt des candidats pour le projet.

Les prix proposés sont les suivants :

Candidats	JGA	Jobard	Atelier B
Prix proposé en € HT	101 000 €	90 900 €	104 030 €
Prix proposé en TTC	121 200 €	109 080 €	124 836 €

Les notes attribuées par la commission figurent dans le tableau ci-dessous (sachant que, en vertu du règlement de consultation, la valeur technique est pondérée à 60% et le prix à 40%).

Candidats	JGA	Jobard	Atelier B
Valeur technique (60%)			
Qualité intervenants	10	7	10
Compréhension de la demande	9	9	10
Méthodologie proposée	7	7	10
Déroulement, réunions, équipe projet	8	5	10
Moyens (homme jour)	8	10	8
Délai indiqué sur le planning	10	10	10
Sous total valeur technique sur 60	52	48	58
Prix (40%)	9	10	8
Sous total prix sur 40	36	40	32
TOTAL	88	88	90

A l'issue de cet examen, l'offre la mieux-disante est celle d'Atelier B.

Après avis des commissions Voirie patrimoine et Finances,

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le maire à attribuer le marché à Atelier B, pour un montant de 104 030 € HT,
- Autorise le maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à son exécution,
- Dit que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2025.

J.F. JOLY ne prend pas part au vote.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 9 (dont 1 pouvoir)
DELIBERATION N°01247.2025.06.036

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET